

CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET 3^{ème} CONCOURS

ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

SESSION 2018

TABLEAU NUMERIQUE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

L'établissement d'un tableau numérique d'après les éléments fournis aux candidats.

Durée : 1 heure
Coefficient : 3

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- L'usage du crayon de bois est INTERDIT.
- L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas ramassées.

Ce sujet comprend 2 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Afin d'entreprendre des restructurations en vue des J.O. de Paris en 2024, une commune fait le bilan du nombre d'adhérents et des subventions accordées à 4 associations sportives, A, B, C et D en 2016 et 2017, ainsi qu'une prévision pour l'année 2018.

En 2016 :

Les quatre associations réunies avaient un total de 12 500 adhérents. Le nombre d'adhérents de l'association B représente les $\frac{3}{4}$ du nombre d'adhérents de l'association A. Ceux de l'association C, la moitié du nombre d'adhérents de l'association A. Ceux de l'association D, 25 % du nombre d'adhérents de l'association A.

Le montant total de la subvention était de 15 000 euros. Il a été réparti proportionnellement aux nombre d'adhérents de chaque association.

En 2017 :

Le nombre d'adhérents de l'association A a augmenté de 10 %. Le nombre d'adhérents de l'association C a diminué de 6 %. Les partants sont venus s'ajouter à part égales aux adhérents présents depuis 2016 dans les associations B et D. Les montants des subventions accordées aux associations ont tous augmenté : de 2 % pour A, 5 % pour B, 1 % pour C et 3% pour D.

En 2018 :

Il est prévu une augmentation globale de 800 adhérents par rapport à 2017. 10 % de ceux-ci viendraient rejoindre l'association C, $\frac{1}{4}$ l'association D et 75 % du reste rejoindraient l'association B. La subvention prévue reprend les subventions de 2017 augmentées de 3 euros par adhérent supplémentaire pour chaque association.

A partir des données ci-dessus, construire un seul tableau numérique faisant apparaître pour chaque association et pour l'ensemble, le nombre d'adhérents et le montant des subventions, pour les années 2016, 2017 et 2018, ainsi que l'évolution en pourcentage de la subvention prévue en 2018 par rapport à 2016.